

Image not found or type unknown



Problèmes d'insalubrité et décence de location

Par **ciaj**, le **20/03/2009** à **12:35**

Bonjour,
Je suis locataire depuis 21 ans d'un appartement situé dans une villa, ce bien immobilier construit depuis une cinquantaine d'années, n'a pratiquement pas fait l'objet de rénovation. De ce fait l'humidité s'introduit dans toutes les pièces, l'installation électrique est hors norme, le chauffage est inexistant, les sanitaires se bouchent régulièrement.
Ma propriétaire ne veut rien entendre.
Pour toutes ces diverses raisons, je souhaite faire constater l'état des lieux, auprès de quel organisme puis-je m'adresser ?
Vous remerciant pour votre réponse.
Cordialement